



Conseil du commerce et du développement: La CNUCED doit plus que jamais être un laboratoire d'idées et de réflexion sur le commerce et le développement

Le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED a tenu sa cinquantième session à Genève, du 6 au 17 octobre. Les thèmes inscrits à l'ordre du jour de la session étaient notamment l'interdépendance et les questions économiques mondiales, un examen du programme de travail de l'après-Doha, le bilan commercial de l'Afrique des 20 dernières années, et les préférences en matière d'accès aux marchés accordées aux pays les moins avancés.

Débat sur l'interdépendance: l'autonomie d'action nécessaire

L'actuelle chute à la fois de la demande d'exportations et des prix des produits de base a montré que certains pays en développement étaient plus vulnérables et moins aptes que d'autres à faire face aux fluctuations. Alors que l'Asie semble bien tirer son épingle du jeu, grâce à une expansion de la demande intérieure et à un commerce intrarégional dynamique, l'Amérique latine et les Caraïbes ont été durement touchées.

En Afrique, le ralentissement économique mondial a eu moins d'impact, mais d'autres facteurs - pandémie de VIH/sida, instabilité politique et conflits armés, baisse continue des prix des produits de base, insuffisance des apports de capitaux publics et privés - ont provoqué une réelle crise du développement. Si les perspectives de croissance en Afrique ne s'améliorent pas, il est peu probable que les objectifs de développement du Millénaire puissent y être atteints, en particulier l'objectif d'une réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015.

Les experts qui ont examiné les liens entre accumulation de capital, croissance économique et changement structurel ont reconnu que les réformes économiques et les réformes d'orientation des années 90 en Amérique latine et en Afrique n'avaient pas donné les résultats escomptés en termes de croissance et d'amélioration des capacités productives et de la productivité. L'accumulation de capital était certes un préalable à une croissance soutenue et à la réduction de la pauvreté, mais la crise est-asiatique avait montré que la structure et la qualité de l'investissement public et privé étaient également importantes pour qu'il y ait industrialisation, accroissement de la productivité et changement structurel.

Les accords et mécanismes internationaux ne devaient pas nier aux pays en développement le droit de conserver l'autonomie d'action nécessaire. Ce droit était essentiel pour que ces pays développent une industrie locale et parviennent à une intégration plus équilibrée dans l'économie mondiale.

Cancún: le rappel aux réalités de la communauté internationale

Le Conseil du commerce et du développement a tenu une séance spécialement consacrée à un examen du système commercial multilatéral et du programme de travail de Doha; c'était le premier grand débat international sur les questions commerciales depuis la Conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de Cancún (Mexique), tenue du 10 au 14 septembre 2003.

Le développement est au cœur du programme de travail de Doha de l'OMC, l'objectif étant de répondre aux besoins et aux intérêts des pays en développement et de leur assurer, en tant que partenaires faibles du système commercial, des conditions d'équité et de juste concurrence. À ce jour, toutefois, les pays en développement n'ont que peu bénéficié du système, et ce malgré des contributions appréciables dans des domaines tels que le commerce et l'agriculture. Il n'en reste pas moins que lorsqu'ils ont évalué les résultats de la Conférence de Cancún, les représentants ont reconnu que le système commercial multilatéral restait la meilleure des options possibles et que tout devait être fait pour remettre le programme de travail de Doha dans la bonne voie.

L'absence de consensus dans des domaines essentiels des négociations, le non-respect des dates butoirs et la lenteur de la réforme de l'agriculture dans les pays développés avaient, d'après les représentants, contribué à l'échec des négociations commerciales multilatérales. Les négociations commerciales étaient de plus en plus considérées comme un bien public international, et les pays en développement exigeaient désormais d'être entendus et écoutés. Le commerce n'était certes pas une fin en soi, mais c'était un moyen d'assurer un développement équilibré, équitable et durable.

Dans les négociations futures, priorité devait être donnée aux questions concernant directement la libéralisation du commerce et le développement, et il faudrait tenir compte des coûts sociaux et des coûts d'ajustement imposés aux pays en développement. Pour être efficaces, les politiques et les arrangements commerciaux devaient être mis en œuvre au moyen de mesures réalistes et obligatoires. Si l'on veut que le programme pour le développement devienne une réalité, les pays en développement eux-mêmes doivent se doter de politiques nationales qui répondent aux besoins du commerce, du développement et du financement. Un renforcement des capacités et une assistance technique ciblés et multisectoriels sont également nécessaires pour développer les capacités productives et mettre en place des filets de sécurité.

Pour aider les pays en développement à évaluer ce qu'apporte à leur développement le système commercial international et en particulier les négociations commerciales, la CNUCED a mis au point une série de critères de référence.

La relance du commerce africain passe par la diversification

Lors d'une séance spécialement consacrée à l'étude réalisée par la CNUCED du bilan commercial de l'Afrique de ces 20 dernières années, le Secrétaire général, M. Rubens Ricupero, a évoqué les trois questions qui méritaient une attention particulière, à savoir l'effritement des préférences, les accords préférentiels et la politique globale relative aux produits de base.

L'Afrique dépend de l'exportation d'un nombre limité de produits, principalement des produits de base, dont les prix ne cessent de diminuer, d'où une détérioration des termes de l'échange. À un niveau de 200 milliards de dollars, les pertes de termes de l'échange pour les seuls produits de base équivalent aujourd'hui à l'encours total de la dette de l'Afrique subsaharienne. Cette baisse continue des prix est principalement imputable à une offre excédentaire, à un surplus de production de certains produits de base dans les pays développés où l'agriculture est fortement subventionnée, à

l'accroissement de la productivité dans le cas de produits tropicaux tels que le café, le cacao ou le thé (grâce au progrès technologique et à une plus forte exploitation des terres), et à l'apparition de nouveaux producteurs, non traditionnels.

Une gestion attentive des flux de capitaux et des taux de change est nécessaire pour remédier à ces problèmes. Il faudrait mettre en place des politiques de compensation et d'indemnisation, diversifier et améliorer la production, et éliminer les subventions dans les pays développés.

Amélioration souhaitable des mécanismes commerciaux préférentiels en faveur des PMA

Les études de la CNUCED montrent que, même lorsque les mécanismes commerciaux préférentiels ont contribué à une réduction de la pauvreté, rien n'indique clairement que ces effets positifs soient durables. Les pays les moins avancés (PMA) qui ont su utiliser ces mécanismes pour réduire la pauvreté et renforcer la croissance - et ils sont relativement peu nombreux - devraient en être récompensés par une plus grande permanence de ces mécanismes.

Au cours d'un débat de groupe sur l'impact des initiatives en matière d'accès préférentiel aux marchés en faveur des PMA, M. Mpho Malie, Ministre du commerce et de l'industrie du Lesotho, a expliqué comment la loi des États-Unis sur la croissance et les potentialités de l'Afrique avait aidé son pays à développer une industrie de l'habillement et des textiles. De 19 000 en 1999, le nombre d'emplois dans ce secteur est passé à 55 000 aujourd'hui. Mais, s'inquiète M. Malie, que se passera-t-il si les préférences disparaissent?

Cette incertitude est l'une des raisons évidentes pour lesquelles les préférences ne sont pas davantage utilisées. Mais d'autres obstacles sont la rigueur des règles d'origine et la faiblesse des capacités d'approvisionnement dans la plupart des PMA. Pour rendre les préférences plus efficaces, selon M. William Cline, de l'Institute for International Economics de Washington, D.C., il faudrait élargir la période d'applicabilité, simplifier les règles d'origine, étendre les initiatives à l'ensemble des produits, et accorder des exonérations fiscales aux investisseurs étrangers en vue d'alléger les contraintes pesant sur l'offre dans les pays d'accueil.

L'interdépendance, les prix des produits de base, les préférences commerciales et les négociations commerciales figureront parmi les thèmes qui seront abordés à la onzième Conférence ministérielle de la CNUCED (CNUCED XI) en juin prochain au Brésil.

Le rapport intégral du Conseil du commerce et du développement (TD/B/50/14) est disponible sur le site Web de la CNUCED - <http://www.unctad.org>.

[encadré]

CNUCED XI [logo]

São Paulo (Brésil), 13-18 juin 2004

La cohérence entre les stratégies nationales de développement et l'approche multilatérale de la croissance économique sera au cœur des débats de la onzième Conférence ministérielle de la CNUCED.

Quelles sont les bonnes stratégies de développement dans un contexte de mondialisation croissante? Comment le système commercial multilatéral peut-il contribuer à la réalisation des objectifs de développement? Comment les pays en développement peuvent-ils améliorer leurs capacités productives et accroître leur compétitivité? Comment renforcer la coopération entre partenaires de développement?

La onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sera l'occasion de débattre de ces questions et de lancer des partenariats avec des organisations non gouvernementales et le secteur privé.

Pour plus d'informations, consulter le site Web de la CNUCED - <http://www.unctad.org>.

Développer le secteur productif: une préoccupation prioritaire de la CNUCED XI

On trouvera ci-après un extrait de la déclaration prononcée par le Secrétaire général de la CNUCED, M. Rubens Ricupero, à la cinquantième session du Conseil du commerce et du développement (6-17 octobre 2003).

«L'idée de l'interdépendance croissante des pays développés et des pays en développement n'a cessé d'inspirer les travaux de la CNUCED depuis sa création. Permettez-moi de mettre en relief cette interdépendance en disant qu'en 2001 - qui n'a certainement pas été une année exceptionnelle - les pays en développement ont été tributaires des marchés des pays développés pour 57 % environ de leurs exportations. C'est un chiffre très élevé, toutefois en baisse par rapport au niveau de 69 % enregistré en 1980, ce qui signifie qu'un certain rééquilibrage est en cours. Mais la même année, les pays en développement ont absorbé 48 % des exportations japonaises, 43 % environ des exportations des États-Unis et 34 % des exportations des pays de l'Union européenne, non compris le commerce intra-Union européenne. Il va sans dire que les destins économiques des régions et des pays sont plus imbriqués que jamais.

L'interdépendance est la base sur laquelle nous souhaitons asseoir la préparation de notre onzième Conférence au Brésil. L'interdépendance, mais avec le renforcement des pays en développement en tant que source d'importations et de croissance; ... aussi l'idée que nous devrions promouvoir les négociations commerciales, et aborder des sujets tels que les produits de base et d'autres qui n'ont pas bénéficié d'une attention suffisante, et nous préparer à un débat ouvert sur des thèmes tels que les liens entre commerce et pauvreté, commerce et parité, commerce et culture, qui feront tous partie de notre préparation et que nous aurons l'occasion d'examiner à l'avenir. Et, en tenant compte d'une autre préoccupation générale que nous partageons tous, à savoir la nécessité d'accorder davantage d'attention au développement du secteur productif... J'ai le sentiment personnel que nous avons parfois accordé trop de prix aux négociations commerciales, lesquelles sont bien entendu extrêmement importantes, mais tout ce qu'elles peuvent créer lorsqu'elles aboutissent, ce sont des débouchés commerciaux ou des perspectives d'exportation. Pour exploiter ces débouchés ou ces perspectives, il faut en fait disposer d'une capacité productive permettant d'approvisionner les marchés en biens et en services. Je pense que l'une des raisons du succès des pays asiatiques est qu'ils ont su développer leurs capacités de production mieux que d'autres régions - et c'est en même temps l'une des raisons pour lesquelles ils sont généralement très actifs dans les négociations commerciales; ils ont le sentiment qu'ils peuvent affronter la concurrence dans de meilleures conditions. Ce ne sont là que quelques idées qui pourraient nous aider à progresser dans les jours à venir.»

La société civile se prépare pour la onzième session de la Conférence

Au cours de la cinquantième session du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED (6-17 octobre 2003), des représentants de la société civile ont tenu des réunions parallèles en vue de définir leur participation à la onzième session de la Conférence, s'agissant à la fois de la préparation et de la onzième session elle-même.

Pour la première fois depuis sa création, la CNUCED organise des «rencontres» avec des organisations de la société civile pour la préparation de sa conférence ministérielle quadriennale. Ces rencontres réuniront des États membres, des organisations non gouvernementales et le secteur privé, et permettront d'engager un dialogue sur les quatre thèmes subsidiaires de la Conférence; il y aura deux rencontres, les 16 janvier et 23 février 2004.

Elles seront ouvertes aux organisations de la société civile autorisées à participer aux travaux de la CNUCED et à celles qui sont accréditées pour participer à la préparation et à la onzième session de la Conférence. Les critères de sélection pour l'accréditation reposent sur la pertinence des activités des organisations vis-à-vis des travaux de la CNUCED, leur situation juridique et financière, leur composition et leur contribution potentielle. Les demandes peuvent être envoyées jusqu'au 31 mars 2004 au plus tard.

Pour plus d'informations, consulter la [page Web consacrée à la société civile](#) ou s'adresser au secrétariat de la CNUCED (télécopieur: +41 22 907 00 56; courrier électronique: cso@unctad.org).

Réunions à venir

- | | |
|---------------------------|---|
| 12-15 janvier 2004 | Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, huitième session |
| 26-30 janvier 2004 | Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, huitième session |

Pour plus d'informations, consulter le site Web de la CNUCED:

<http://www.unctad.org/>

Si vous souhaitez figurer sur la liste de diffusion de ce bulletin, envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante:

news@unctad.org
